

L'Agirc-Arrco, ce n'est pas que la retraite !

C'est aussi une action sociale qui accompagne 2 millions de personnes chaque année.

Vous êtes intéressé.e par des informations et des conseils pour entretenir votre forme ? Vous recherchez des solutions pour préserver votre autonomie et rester vivre à votre domicile ? L'action sociale Agirc-Arrco vous propose un ensemble de réponses adaptées à vos besoins. Plus d'informations sur www.agirc-arrco.fr, rubrique Action sociale.

AIDE AUX AIDANTS

AG2R La Mondiale : **01 41 05 27 58**

ALLIANCE PROFESSIONNELLE RETRAITE :
0 800 74 16 74 (appel gratuit)

APICIL : **04 26 23 82 44**

IRCEM : **03 20 45 57 81**

KLESIA : **09 69 39 00 54** (appel non surtaxé)

MALAKOFF HUMANIS : **39 96** (appel gratuit)

www.centredeprevention.com

UNE ACTION SOCIALE
● RETRAITE COMPLEMENTAIRE
agirc-arrco

Avec l'Agirc-Arrco, les groupes de protection sociale agissent pour une action sociale et solidaire :
AG2R LA MONDIALE • ALLIANCE PROFESSIONNELLE RETRAITE (AGRICA • AUDIENS • B2V • IRP AUTO • LOURMEL • PRO BTP) • APICIL • IRCEM • KLESIA • MALAKOFF HUMANIS

Janvier 2020 - Illustrations Cécile Lisbonis



VOUS AIDEZ UN PROCHE ?
NOUS POUVONS VOUS AIDER !



AIDE AUX AIDANTS



UNE ACTION SOCIALE
● RETRAITE COMPLEMENTAIRE
agirc-arrco

AIDE AUX AIDANTS

Vous aidez régulièrement un proche âgé, malade ou en situation de handicap ?

Vous vous sentez stressé.e, fatigué.e, isolé.e, vous avez besoin de repos ou rencontrez des difficultés à faire face au quotidien ? Votre caisse Agirc-Arrco vous accompagne en vous proposant des solutions adaptées à votre situation.

Quelles aides sont disponibles ?

Votre caisse de retraite Agirc-Arrco vous propose de nombreuses solutions sur tout le territoire pour vous aider à mieux vivre votre situation d'aidant.e :

- Des rencontres, conférences-débats, ateliers thématiques pour vous donner conseils et informations pratiques ;
- Des groupes de parole et d'entraide pour partager des expériences, trouver écoute et soutien moral ;
- Des conseils et une orientation vers des associations locales spécialisées ;
- Des bilans de prévention dédiés aux aidants familiaux dans l'un des centres de prévention Bien vieillir Agirc-Arrco ;
- Des séjours de répit au Village Répit Familles[®] Touraine, une structure hôtelière incluant un encadrement médicalisé accueillant des personnes aidées accompagnées de leur aidant et leur proposant des activités séparées ou partagées pour se ressourcer ;
- Le service ORIZEA, qui sur simple appel téléphonique de votre part, vous propose des solutions d'hébergement adaptées à votre situation (renforcement d'un dispositif d'aide à domicile ou orientation vers des maisons de retraite).

D'autres formes d'aides peuvent vous être proposées par votre caisse de retraite complémentaire ou par celle de la personne que vous accompagnez. Contactez-les. Votre conseiller vous informera sur les dispositifs existants (voir coordonnées au dos de ce document).

Comment faire ?

- Contactez votre caisse Agirc-Arrco dont le nom et les coordonnées figurent au dos de ce document.
- Votre conseiller se tient à votre écoute pour vous accompagner personnellement. Définissez ensemble le type de soutien le plus adapté à votre situation.
- Il vous oriente vers un organisme d'aide agréé par votre caisse de retraite.

Combien ça coûte ?

La plupart des prestations sont gratuites ou ne demandent qu'une participation financière modique.

D'autres, comme les séjours de répit, sont en partie prises en charge par votre caisse Agirc-Arrco.

